



CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

14 octobre 2019

Le Conseil des affaires étrangères, présidé par la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^{me} Federica Mogherini, débutera à 8 h 30 par un débat sur les **questions d'actualité**, qui permettra aux ministres de passer en revue les problèmes les plus pressants à l'ordre du jour international, notamment pour faire suite aux discussions menées lors de la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Ils devraient se pencher sur l'Iran, la situation en Libye et en Iraq. La Haute représentante et les ministres devraient également se référer au Venezuela.

Le Conseil débattrait de la **Syrie**, à la suite des derniers développements qui sont intervenus, en particulier l'opération militaire de la Turquie dans le nord-est du pays. L'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Syrie, **Geir Pedersen**, informera le Conseil sur la formation récente d'un comité constitutionnel dans le cadre de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité, ainsi que sur les préparatifs en vue de sa première réunion.

Le Conseil discutera aussi de la **poursuite, par la Turquie, de ses activités de forage** en Méditerranée orientale, la Turquie menant de nouvelles activités de forage à 45 milles marins au large de la côte sud de Chypre.

Les ministres des affaires étrangères procéderont ensuite à un échange de vues sur l'**Afghanistan**, en particulier à la suite de l'élection présidentielle qui s'est déroulée le 28 septembre 2019. Ils dresseront le bilan de l'évolution récente de la situation en ce qui concerne la recherche d'une solution politique au conflit qui soit durable et négociée.

Les ministres des affaires étrangères de l'UE tiendront également un bref débat sur l'**Ukraine** afin de préparer l'échange de vues qui aura lieu au cours du déjeuner de travail avec le nouveau ministre ukrainien des affaires étrangères, **Vadym Prystaiko**.

Le Conseil devrait adopter plusieurs décisions et conclusions sans débat, y compris des conclusions du Conseil sur le Nicaragua, la Thaïlande, le Cameroun et la Bosnie-Herzégovine/Althea, ainsi que sur la démocratie.

Possibilités de point presse:

Vers 8 h 20 (à confirmer) Déclaration de la haute représentante, M^{me} Federica Mogherini, avant la session

Vers 14 h 30 Conférence de presse à l'issue du Conseil des affaires étrangères

[Page des sessions du Conseil](#)

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion"\(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse du Conseil.

Actualité

Le Conseil des affaires étrangères entamera ses travaux par un débat sur des questions d'actualité.

La haute représentante et les ministres des affaires étrangères devraient poursuivre les discussions qui se sont tenues lors de la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU). Ils devraient débattre de l'**Iran**, ainsi que de la situation en **Libye**. Ils pourraient également évoquer la situation en **Iraq**.

La haute représentante et les ministres des affaires étrangères évoqueront également le **Venezuela** à la suite des réunions tenues en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, y compris du groupe de contact international, et dans la perspective de la conférence consacrée à la crise des réfugiés et des migrants vénézuéliens qui se tiendra les 28 et 29 octobre.

[Déclaration conjointe des porte-parole de la haute représentante de l'Union européenne et des ministères des affaires étrangères de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni sur le plan d'action global commun, 13 septembre 2019](#)

[Relations de l'UE avec la Libye](#)

[Déclaration de la haute représentante, au nom de l'UE, sur le Venezuela, 27/09/2019](#)

[Venezuela: la réponse du Conseil à la crise](#)

Syrie

Le Conseil débattira de la Syrie, à la suite des derniers développements qui sont intervenus, en particulier l'opération militaire de la Turquie dans le nord-est du pays. L'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, Geir Pedersen, participera aux discussions et informera le Conseil sur la formation récente d'un comité constitutionnel dans le cadre de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité, ainsi que sur les préparatifs en vue de sa première réunion.

Les discussions devraient se concentrer sur la situation sur le terrain, en particulier dans le nord-est de la Syrie. Dans sa déclaration du 9 octobre, l'UE a appelé la Turquie à mettre un terme à son action militaire unilatérale, soulignant que la reprise des hostilités armées dans le nord-est compromettra davantage encore la stabilité de l'ensemble de la région, aggravera les souffrances endurées par les civils et provoquera de nouveaux déplacements, et que les chances de voir le processus politique mené sous l'égide des Nations unies déboucher sur la paix en Syrie s'en trouveront amoindries. L'UE a aussi déclaré que l'action unilatérale de la Turquie met en péril les progrès réalisés par la coalition internationale de lutte contre Daech, dont la Turquie est membre. En outre, le conflit perdure à Idlib, de même que les hostilités persistent dans d'autres parties de la Syrie.

À cet égard, les ministres des affaires étrangères devraient souligner la nécessité urgente d'évolutions positives sur le terrain, en particulier pour ce qui est d'un accès sans entrave à l'aide humanitaire et du respect plein et entier du droit humanitaire international, ainsi que d'un cessez-le-feu complet et durable dans l'ensemble de la Syrie.

L'UE a toujours affirmé que toute solution durable au conflit passe par une véritable transition politique conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité de l'ONU et au communiqué de Genève de 2012, négociée par les parties syriennes dans le cadre du processus mené sous l'égide des Nations unies. Dans sa déclaration du 26 septembre 2019, l'UE a qualifié l'accord annoncé de la formation d'un comité constitutionnel d'avancée incontestable. L'UE espère que la réunion inaugurale du comité se tiendra aussi rapidement que possible, et elle suivra de très près l'évolution de la situation par la suite. Les ministres devraient examiner les moyens de soutenir l'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie dans les efforts qu'il déploie pour trouver une solution permanente, durable et négociée dans ce contexte.

Le 24 septembre 2019, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, l'UE a accueilli une réunion ministérielle sur la crise syrienne, qui a rassemblé plus de 30 ministres des affaires étrangères. L'UE a exprimé un soutien politique fort en faveur de la solution politique recherchée sous la médiation des Nations unies et a réaffirmé que ce processus devrait associer non

seulement les institutions et les partis politiques, mais aussi la société civile et les femmes. Elle a réaffirmé sa position selon laquelle il ne saurait y avoir de normalisation, de reconstruction et de retours des réfugiés avant que les conditions politiques et de sécurité ne soient en place.

Le dernier débat en date du Conseil au sujet de la Syrie a eu lieu lors de sa session du 18 février 2019. L'UE a accueilli et coprésidé la troisième conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui s'est tenue en mars 2019. Lors de la conférence, les participants ont annoncé des engagements en faveur de la Syrie et de la région pour un montant total de 7 milliards de dollars (6,2 milliards d'euros) pour 2019 et des engagements pluriannuels de près de 2,4 milliards de dollars (2,1 milliards d'euros) pour 2020 et au-delà. Le rapport d'avancement publié le 23 septembre 2019 sur les progrès réalisés au regard des engagements pris lors de la conférence a fait apparaître que, pour 2019, les donateurs ont déjà contribué à hauteur de 92 % (6,4 milliards de dollars) des engagements pris en vue de l'octroi de financements à l'Égypte, à l'Iraq, à la Jordanie, au Liban et à la Syrie.

Le Conseil a mis en place une série de mesures restrictives autonomes en raison de la situation en Syrie en 2011. Ces mesures visent des personnes responsables des actes de répression violente à l'égard de la population civile en Syrie, ainsi que des personnes et entités qui leur sont associées. 270 personnes et 70 entités sont actuellement soumises à une interdiction de pénétrer sur le territoire de l'UE et à un gel de leurs avoirs.

[Déclaration de la haute représentante, au nom de l'UE, sur l'évolution récente de la situation dans le nord-est de la Syrie, 9/10/2019](#)

[Déclaration de la haute représentante, au nom de l'UE, sur la Syrie, 26/09/2019](#)

[Déclaration de la haute représentante/vice-présidente, M^{me} Federica Mogherini, sur l'annonce concernant la formation du comité constitutionnel pour la Syrie, 23/09/2019](#)

[Conférence sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région: publication d'un nouveau rapport de suivi financier, 23/09/2019](#)

[Syrie: réponse du Conseil à la crise](#)

[L'UE et la crise en Syrie \(site du SEAE\)](#)

Activités de forage de la Turquie en Méditerranée orientale

Le Conseil discutera de la poursuite, par la Turquie, de ses activités de forage en Méditerranée orientale, la Turquie menant actuellement de nouvelles activités de forage à 45 milles marins au large de la côte sud de Chypre.

Le 4 octobre 2019, la haute représentante, M^{me} Mogherini, a eu une conversation téléphonique avec le ministre des affaires étrangères de Chypre, Nikos Christodoulides, au cours de laquelle ils ont déploré les nouvelles activités de forage menées par la Turquie.

Le Conseil a adopté, le 15 juillet 2019, des conclusions sur les activités de forage de la Turquie en Méditerranée orientale. Eu égard au fait que la Turquie poursuit ses activités de forage illégales et en mène de nouvelles, le Conseil a décidé de suspendre les négociations relatives à l'accord global sur le transport aérien et de ne pas organiser pour le moment de sessions du Conseil d'association ni d'autres réunions dans le cadre des dialogues de haut niveau entre l'UE et la Turquie. Le Conseil a fait sienne la proposition de la Commission visant à réduire l'aide de préadhésion en faveur de la Turquie pour 2020 et invité la Banque européenne d'investissement à revoir ses activités de prêt à la Turquie, notamment en ce qui concerne les prêts adossés à des actifs souverains.

Conformément aux conclusions du Conseil européen du 20 juin, le Conseil a invité le haut représentant et la Commission à poursuivre leurs travaux sur des options en vue de mesures ciblées eu égard au fait que la Turquie poursuit ses activités de forage en Méditerranée orientale. Le Conseil s'est engagé à suivre de près l'évolution de la situation et à revenir sur cette question en tant que de besoin.

[Federica Mogherini s'est entretenue avec le ministre chypriote des affaires étrangères, 4 octobre 2019](#)

[Conclusions du Conseil sur les activités de forage de la Turquie en Méditerranée orientale, 15 juillet 2019](#)

[Conclusions du Conseil européen, 20 juin 2019](#)

Afghanistan

Les ministres des affaires étrangères procéderont à un échange de vues sur la situation en Afghanistan. Ils devraient débattre plus particulièrement du scrutin présidentiel du 28 septembre 2019 et du soutien de l'UE à un processus de paix inclusif et transparent.

Dans une déclaration du 30 septembre 2019, la haute représentante a reconnu la détermination des Afghans à faire progresser la démocratie dans leur pays, mais a indiqué que la légitimité du résultat final du scrutin présidentiel dépendra de la capacité des organes de gestion des élections afghans à remplir leur mandat de manière impartiale, efficace et transparente et dans le plein respect de la constitution, et des lois et procédures électorales. L'UE est déterminée à soutenir l'ordre constitutionnel afghan et le processus électoral en tant que moyen de garantir la continuité institutionnelle et la légitimité des institutions politiques afghanes.

À la suite de la suspension des pourparlers de paix entre les États-Unis et les Taliban ainsi que du dialogue entre les parties afghanes, la haute représentante a rappelé, au cours d'un entretien téléphonique qu'elle a eu le 22 septembre 2019 avec le président Ghani, le point de vue de l'UE, selon lequel des pourparlers de paix directs entre le gouvernement et les Taliban restaient la seule voie vers une paix durable.

Le 8 avril 2019, le Conseil a adopté ses dernières conclusions en date sur l'Afghanistan, dans lesquelles il a réaffirmé son engagement à long terme à soutenir le peuple afghan sur le chemin de la paix, de la sécurité et de la prospérité. Il a également encouragé le gouvernement afghan et les Taliban à redoubler d'efforts pour parvenir à un règlement pacifique et négocié du conflit et recommandé que débutent dès que possible des négociations directes entre les Afghans, dans lesquelles le gouvernement afghan et les Taliban occuperont une place centrale.

Depuis 2002, l'Union européenne a fourni 3,66 milliards d'euros dans le cadre de l'aide au développement et de l'aide humanitaire, devenant ainsi le quatrième plus grand donateur pour la population afghane. L'Afghanistan est également le plus grand bénéficiaire de l'aide au développement apportée par l'UE. Conjointement avec ses États membres, l'Union européenne verse plus d'un milliard d'euros par an d'aide au développement à ce pays. Lors de la conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan qui s'est tenue en octobre 2016, l'Union européenne et ses États membres se sont engagés à verser 5 milliards d'euros pour venir en aide à l'Afghanistan au cours de la période 2016-2020. En novembre 2018, la Commission européenne a alloué 474 millions d'euros pour soutenir la consolidation de l'État et la réforme du secteur public, la santé, la justice et l'organisation d'élections, ainsi que pour s'attaquer aux problèmes liés aux migrations et aux déplacements de populations en Afghanistan.

Ukraine

Les ministres des affaires étrangères procéderont à un échange de vues afin de préparer la discussion qu'ils auront ensuite au cours du déjeuner de travail avec le nouveau ministre ukrainien des affaires étrangères, M. Vadym Prystaiko. Ils devraient mettre l'accent sur la voie à suivre concernant les relations UE-Ukraine. Au cours du déjeuner, les ministres des affaires étrangères auront alors l'occasion de réaffirmer que l'UE soutient l'Ukraine, aussi bien son intégrité territoriale et sa sécurité que les efforts déployés par le gouvernement dans le cadre du processus de réforme.

Les relations de l'UE avec l'Ukraine reposent sur l'accord d'association UE-Ukraine, qui favorise l'approfondissement des liens politiques, le renforcement des liens économiques et le respect des valeurs communes. Il est entré en vigueur en 2017, après avoir été partiellement appliqué à titre provisoire. La zone de libre-échange approfondi et complet constitue le volet économique de l'accord d'association et offre un cadre en vue de moderniser l'économie et les relations commerciales de l'Ukraine. L'accord a eu des effets bénéfiques sur les échanges commerciaux UE-Ukraine ainsi que pour l'économie du pays: le commerce bilatéral a augmenté de 49 % depuis janvier 2016.

L'UE est fermement attachée à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Elle continue de condamner l'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol par la Fédération de Russie. L'UE soutient les efforts diplomatiques déployés pour trouver une solution pacifique et durable au conflit dans l'est de l'Ukraine grâce à la mise en œuvre intégrale des accords de Minsk, et en particulier dans le contexte des travaux du groupe de contact trilatéral et du format Normandie. L'UE a mis en place des sanctions, notamment des sanctions économiques et sectorielles ainsi que des mesures restrictives individuelles eu égard aux actions menaçant l'intégrité territoriale de l'Ukraine, et impose actuellement un gel des avoirs et une interdiction de pénétrer sur le territoire de l'UE à 170 personnes et 44 entités.

Le dernier débat du Conseil au sujet de l'Ukraine a eu lieu lors de sa session du 18 février 2019. Le 21^e sommet UE-Ukraine s'est tenu à Kiev le 8 juillet 2019. Les dirigeants ont réaffirmé la force des liens politiques et économiques entre l'UE et l'Ukraine et se sont engagés à intensifier l'aide de l'UE en faveur de la région de la mer d'Azov par de nouvelles mesures à hauteur de 10 millions d'euros. Ils ont également pris acte des progrès substantiels accomplis par l'Ukraine dans le cadre de son processus de réforme et ont condamné les mesures russes visant à habiliter les citoyens ukrainiens des zones qui ne sont pas actuellement sous le contrôle du gouvernement à demander la citoyenneté russe selon une procédure simplifiée. La Commission européenne a publié, le 3 octobre 2019, des orientations sur le traitement des demandes de visa émanant des résidents des régions ukrainiennes de Donetsk et de Louhansk.

[Sommet UE-Ukraine, 08/07/2019](#)

[Mesures restrictives de l'UE en réaction à la crise en Ukraine](#)

[Relations de l'UE avec l'Ukraine: fiche d'information](#)

[Orientations de l'UE sur le traitement des demandes de visa émanant des résidents des régions ukrainiennes de Donetsk et de Louhansk](#)

Autres points

Le Conseil devrait adopter sans débat un certain nombre de décisions et de conclusions.

Conclusions du Conseil sur le Nicaragua

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le Nicaragua, ainsi qu'un cadre pour des mesures restrictives ciblées. Le Conseil constatera que, depuis ses précédentes conclusions du 21 janvier 2019, la situation générale en matière de droits de l'homme et de gouvernance démocratique au Nicaragua reste très préoccupante. Les conclusions visent à indiquer que le refus persistant de reprendre le dialogue avec l'opposition envoie un signal négatif quant à la volonté du gouvernement d'œuvrer à une sortie pacifique et démocratique de la crise.

En conséquence, et outre les efforts politiques et diplomatiques en cours pour soutenir la justice et la démocratie, le Conseil devrait adopter un cadre pour des mesures restrictives ciblées. Ce cadre permettra la mise en place d'une approche graduelle et souple en ce qui concerne des désignations individuelles restrictives en vue d'une interdiction de pénétrer sur le territoire de l'UE et d'un gel des avoirs le cas échéant. Il permettra ultérieurement l'ajout de désignations spécifiques en cas de blocage persistant et de nouvelle détérioration de la situation en matière de droits de l'homme et d'état de droit ou la suppression de telles désignations en cas d'avancées positives et décisives. L'UE soulignera que ses mesures restrictives sont ciblées et qu'elles visent à ne pas nuire à la population nicaraguayenne.

Le Conseil devrait appeler le gouvernement du Nicaragua et toutes les parties à reprendre, dans un esprit constructif, un véritable dialogue national approfondi et axé sur des résultats, y inclus portant sur l'adoption de réformes électorales conformes aux normes internationales.

[Nicaragua: le Conseil adopte des conclusions, 21/1/2019](#)
[Comment et quand l'UE adopte des sanctions](#)

Conclusions du Conseil sur la démocratie

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la démocratie, dans lesquelles il soulignera que, dans le monde actuel, la démocratie est contestée et mise en question. Le Conseil indiquera que, si la démocratie reste forte dans de nombreux pays, dans d'autres, l'on observe une tendance croissante à l'autoritarisme. La démocratie est confrontée à de multiples défis et il convient de leur faire face d'urgence et de manière globale.

Dix ans après les dernières conclusions du Conseil sur le soutien à la démocratie dans le cadre des relations extérieures de l'UE, les conclusions marquent l'engagement renouvelé de l'UE en faveur de la démocratie dans un contexte mondial qui a considérablement changé. Il y sera réaffirmé que l'un des objectifs de l'action extérieure de l'UE est de promouvoir la démocratie, l'état de droit, l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que le prévoit l'article 21 du traité. Comme le préconise la stratégie globale de l'UE, il est également dans l'intérêt stratégique de l'Union de renforcer la démocratie sur le plan extérieur, de manière à contribuer aux éléments essentiels de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE (multilatéralisme, développement, paix et sécurité, migration).

Le Conseil devrait parvenir à un accord sur une réponse commune et pratique de l'UE afin de promouvoir des tendances positives et de faire face aux nouveaux défis communs auxquels la démocratie se trouve confrontée.

[Droits de l'homme et démocratie: cadre stratégique de l'UE et plan d'action de l'UE, 25/6/2012](#)
[Conclusions du Conseil sur le soutien à la démocratie dans le cadre des relations extérieures de l'UE, 17/11/2009](#)

Conclusions du Conseil sur la Thaïlande

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la Thaïlande. Dans ces conclusions, le Conseil devrait prendre note de l'évolution de la situation politique en Thaïlande à la suite des élections de mars 2019. Dans ce contexte, le Conseil devrait considérer qu'il serait opportun que l'UE prenne des dispositions en vue d'élargir ses relations avec la Thaïlande, notamment en ce qui concerne les questions relatives aux droits de l'homme, aux libertés fondamentales et au pluralisme démocratique, en se préparant à signer en temps voulu l'accord de partenariat et de coopération (APC). Les conclusions devraient par ailleurs souligner qu'il importe de prendre des dispositions en vue de la reprise des négociations sur un accord de libre-échange (ALE) ambitieux et global.

[Délégation de l'Union européenne en Thaïlande](#)

Conclusions du Conseil sur le Cameroun

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le Cameroun compte tenu de l'évolution de la situation dans le pays. Il devrait accueillir favorablement la cessation des poursuites devant les tribunaux militaires contre M. Maurice Kamto et des sympathisants de son parti, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun, ainsi que contre des personnes arrêtées et détenues dans le cadre de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ces décisions constituant un geste important pour apaiser les tensions.

Le Conseil prendra note du fait que le dialogue national qui s'est tenu récemment à Yaoundé offrait une première opportunité pour ouvrir des perspectives de sortie durable de la crise. Dans ces conclusions, l'UE devrait demander la poursuite de ce processus afin de trouver des réponses aux aspirations légitimes de la population, tout en renforçant son ouverture à tous les acteurs concernés tant dans le pays qu'au sein de la diaspora, y compris les femmes, les jeunes et la société civile.

Les conclusions indiqueront que l'UE demeure préoccupée par la persistance de la violence et le niveau d'insécurité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, en particulier pour les populations civiles, et que l'UE les condamne fermement. Les conclusions devraient rappeler la responsabilité première des autorités camerounaises dans la protection des populations et la sécurité. Le Conseil réaffirmera la nécessité pour l'ensemble des acteurs camerounais de respecter l'état de droit et de résoudre cette crise de manière pacifique, dans le cadre d'un dialogue inclusif.

[Déclaration de la porte-parole sur l'évolution récente de la situation au Cameroun, 7/10/2019](#)

[Délégation de l'Union européenne au Cameroun](#)

Conclusions du Conseil sur la Bosnie-Herzégovine/l'opération EUFOR Althea

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la Bosnie-Herzégovine/l'opération EUFOR Althea, dans lesquelles il devrait réaffirmer son attachement sans équivoque à la perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine en tant que pays unique, uni et souverain. Étant donné que, une année après les élections générales, les gouvernements n'ont pas encore été formés en Bosnie-Herzégovine, ni au niveau de l'État, ni au niveau de la Fédération, le Conseil devrait renouveler l'appel qu'il a lancé à la Bosnie-Herzégovine pour qu'elle procède à la constitution de son gouvernement et pour que celui-ci entame ses travaux sans plus tarder, dans l'intérêt de tous les citoyens.

Le Conseil devrait également se féliciter que l'opération Althea se poursuive; à la suite des réexamens stratégiques menés en 2017 et 2019, l'opération s'est recentrée sur sa mission première, tout en maintenant la formation collective au nombre de ses tâches. Dans ce contexte, le Conseil devrait confirmer, dans le cadre de la stratégie globale de l'UE à l'égard de la Bosnie-Herzégovine, que l'UE est prête à maintenir, à ce stade, le mandat exécutif de l'opération Althea afin d'aider les autorités de la Bosnie-Herzégovine à préserver un environnement sûr et sécurisé, en vertu d'un mandat des Nations unies renouvelé.

[L'EUFOR en Bosnie-Herzégovine - opération ALTHEA](#)